



NOTE D'OPPORTUNITE CQP ORE.

Le Certificat de Qualification Professionnel ‘*Organisateur de Randonnées Equestres*’ (CQP ORE) créée par le SNETE au sein de la CPNE-EE (Commission Paritaire Nationale pour l’Emploi Entreprises Equestres) est inscrit au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) Cette qualification accède à l’emploi de ‘Guide Enseignant de Tourisme Equestre’ inscrit sur la grille des emplois de la Convention Collective des Entreprises Equestres avec le Coefficient 130.

Avec la disparition de la mention Tourisme Equestre du BPJEPS Activités Equestres, le CQP ORE – Guide Enseignant de T.E. est la qualification qui correspond exactement au métier du Tourisme Equestre dont le développement nécessite des compétences dans l’organisation de Randonnées mais également dans l’enseignement de l’équitation et des techniques spécifiques, pour assurer la sécurité des pratiquants.

Cette qualification permet d’exercer comme salarié dans une Entreprise Equestre, mais également de s’installer en qualité d’autoentrepreneur, ou de créer sa propre entreprise.

Face au déficit de personnel qualifié dans les entreprises de Tourisme Equestre, mais également le besoin de développement de l’activité, il y a une forte probabilité d’emploi pour les titulaires des Qualifications Professionnelles de Tourisme Equestre, et en particulier pour le CQP ORE Guide Enseignant de Tourisme Equestre.

Nochize le 24 Octobre 2017

Yannick Guyot de Caila
Président